**Projet d’appui à l’APAC du Lac de Guiers, département de Dagana**

Le Lac de Guiers subit les conséquences d’une pêche non durable, d’une agriculture marquée par l’utilisation abusive des pesticides qui constituent une menace sérieuse sur les espèces de poisson et d’oiseaux d’eaux. La zone ciblée par cette APAC comprend quatre (04) enclaves terrestres qui résultent d’une accumulation de sables ou dunes. Ces îles sont à la fois des sites de transhumance et de sécurisation des bovins. L’APAC polarise 16 villages, pour environ 15000 habitants. Le projet va contribuer à l’amélioration de la conservation de la biodiversité du Lac de Guiers. Un système de gestion durable de la pêche sera mis en place (plan d’aménagement, patrouilles de surveillance, matérialisation des limites, cartographie.), les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs de l’APAC seront renforcées et un programme d’éducation environnementale sera déroulé au profit des élèves.

**Projet d’appui à l’APAC de Bodel, village de Mbédap (commune de Fissel), département de Mbour**

La forêt communautaire de Bodel qui s’étend sur une superficie de 22 ha située entre les villages de Mbédap et Ndoyombout dans la commune de Fissel fut créée vers les années 1930. Aujourd’hui, les ressources naturelles de cette forêt sont menacées par diverses pressions. Ainsi, la reconnaissance du site comme APAC va contribuer à la conservation des ressources naturelles, puisque les communautés des villages périphériques ont déjà consentis des efforts dans ce sens. Le projet prévoit la mise en place d’organes de gouvernance de l’APAC et d’un code de conduite validé, des réunions sensibilisation, la surveillance de la forêt, le bornage, l’installation de panneaux de signalisation, le renforcement de capacités (formation de 50 personnes, dotation d’équipement pour améliorer le maraîchage et la riziculture), le soutien aux autres génératrices de revenus et des démarches administratives visant la reconnaissance de l’APAC par les autorités administratives et locales.

**Project d’appui à l’APAC Kolou Ndig de de Djilor Djidick, département de Fatick**

Kolou ndig est une forêt communautaire de 20 ha fondée au 16ème siècle. Elle a des plusieurs fonctions : écologique (protection des terres arables), patrimoine culturelle (cimetière, lieu de prières pour chasser les mauvais sorts et attirer la pluie), production de bois d’usage et de chauffe, zone de réserve pour le pâturage, réserve de plantes médicinales. La sécheresse des années 70 et l’avancée de la langue salée ont fortement affecté la biodiversité du site. Le GIE Sédar Diaga Senghor et les populations du village de Djilor Djidiack ont initié ce projet en vue de faire reconnaitre l’APAC de Kolou ndig par les autorités compétentes. Il est prévu la mise en place des organes de l’APAC, le renforcement des capacités des acteurs et la réalisation des démarches qui vont permettre la reconnaissance de l’APAC. Ainsi 500 personnes seront sensibilisées sur l’importance des APAC, 30 personnes formées aux 3 codes relatifs à la gestion des ressources naturelles, 30 personnes aux techniques de pépinière et de Régénération Naturelle Assisté, 20 personnes en gestion administrative et financière, la surveillance de l’APAC et le soutien aux activités maraîchères et génératrices de revenus.

**Projet d’appui à lAPAC Baa Gourmé de Sokone, département de Foundiougne**

L’APAC Baa gourmé comprend trois zones : la partie Nord ou se trouvent les « bolong des villages » constituant une zone d’exploitation de bois, d’huîtres, de paille et poisson - le « grand bolong » plus connu du nom « canal de Sokone » , relié vers le nord à l’aire marine protégée de Bamboung - la 3eme partie est celle dite « bolong de Ngathie » qui, traditionnellement faisait l’objet de restriction pour l’accès aux ressources halieutiques par des règles coutumières consensuelles fixées par les communautés locales. Au centre de cet espace cerné par ces 3 fleuves (bolongs) se trouve l’île de « Baa Gourmé », l’un des plus importants habitats pour les hyènes et des reptiles dans la zone. L’APAC polarise 17 villages. Le projet prévoit, en plus de la mise en place des organes de gouvernance de l’APAC, des réunions de sensibilisation (17 assemblées villageoises), un ensemble d’activités de renforcement de capacités (formation de 50 personnes, soutien aux activités maraîchères et autres activités génératrices de revenus) et des démarches visant la reconnaissance de l’APAC par les autorités locales.

**Projet d’appui à l’APAC du Lowé , village de Diallocounda, Département de Bounkiling**

Dans la forêt du Lowé, les communautés des villages environnants mènent des activités socio-culturelles et des évènements traditionnels sacrés comme : la circoncision, prières pour attirer la pluie ; coupe de feuilles sacrées pour assister les femmes pendant l’accouchement, pratiques de médecine traditionnelle, etc. …Les populations des 3 villages périphériques et l’Association des Volontaires pour la Protection de l’Environnement (AVPE) sont convenues de faire reconnaître ce site comme une APAC pour mieux assurer la conservation des ressources naturelles.. Le projet prévoit la mise en place des organes de l’APAC, le renforcement des capacités (30 personnes formées, dotation en équipement, appui aux activités génératrices de revenus), l’organisation d’assemblées villageoises de sensibilisation ; des échanges d’expérience entre communautés de des démarches administratives pour la reconnaissance officielle de l’APAC.

**Project d’appui à l’APAC Badala , village de Bona, département de Bunkiling**

L’APAC Badaala de Bona est située dans la région de Sédhiou. Elle renferme une partie terrestre entourée et une partie fluviale longue de plus de 2 km et est peuplée d’une faune composée d’oiseaux migrateurs. Cette APAC est en danger au regard de l’érosion côtière avancée, la disparition quasi totale de la mangrove et de beaucoup d’espèces végétales, la salinité accrue des eaux, la pêche abusive qui s’accentue. C’est dans l’optique de conserver et renforcer la biodiversité de cette APAC que s’inscrit ce présent projet porté par l(A.D.E.S.C.B).L’objectif global du projet est de contribuer à la conservation et au renforcement de la biodiversité de l’APAC par la mise en place les organes de gestion de l’APAC ; le renforcement des capacités des acteurs de l’APAC et l’appui à la reconnaissance de l’APAC par les autorités et services compétents. Il est prévu des réunions de sensibilisation dans les villages périphériques, des formations sur les codes relatifs à la gestion de l’environnement et en techniques de pépinière, l’acquisition d’équipements pour le comité de surveillance, l’inventaire de la faune et de la flore, la détermination de l’index de sécurité et de résilience, l’élaborations d’un code de conduite pour la une gestion durable des ressources de l’APAC, l’appui aux activités génératrices de revenus, la cartographie de l’APAC et des activités de sensibilisation et d’appui à la valorisation des savoirs traditionnels.

**Project d’appui à l’APAC Oulolo, village de Kapoundoune, département de Bounkiling**

L’APAC OULOLO de Kapoundoune est peuplée d’une faune composée de pintades, perdrix, phacochères, de reptiles, de chacals, d’hyènes, de singes, et d’espèces végétales très menacées par l’érosion hydrique, le déboisement, l’exploitation abusive des ressources forestières L’APAC polarise 5 villages et est connue pour les cérémonies rituelles organisées pour la protection des populations contre les catastrophes humaines et naturelles à l’approche des événements et à chaque début d’hivernage. L’objectif global du projet (porté par l’association AFAD) est de contribuer à la conservation et au renforcement de la biodiversité dans le site. Il est prévu des réunions de sensibilisation dans les villages périphériques, des formations sur les codes relatifs à la gestion de l’environnement et en techniques de pépinière, l’acquisition d’équipements pour le comité de surveillance, l’inventaire de la faune et de la flore, la détermination de l’index de sécurité et de résilience, l’élaborations d’un code de conduite pour la une gestion durable des ressources de l’APAC, l’appui aux activités génératrices de revenus, la cartographie de l’APAC et des activités de sensibilisation et d’appui à la valorisation des savoirs traditionnels.

**Project d’appui à l’APAC de la Montagne de Pathé ou montagne Eutend Ed Ané**

Cette APAC qui constitue le cœur du pays Bassari, est une imposante colline au sommet de laquelle on note la présence d’une forêt, de grottes mais aussi des sources d’eau. Elle héberge le plus grand « dialan » (esprit) du Pays Bassari qui prédit les mauvaises ou les bonnes saisons de pluies, les mauvaises ou les bonnes récoltes, les évènements malheureux ou heureux devant survenir dans la contrée. Cette montagne sacrée est le lieu privilégié où se déroulent d’importants rites coutumiers. Elle a aussi une des rares forêts où on trouve encore des chimpanzés. Le projet prévoit des réunions de sensibilisation dans les villages périphériques, des formations sur les codes relatifs à la gestion de l’environnement et en techniques de pépinière, l’acquisition d’équipements pour le comité de surveillance, l’inventaire de la faune et de la flore, la détermination de l’index de sécurité et de résilience, la cartographie du site, l’élaborations d’un code de conduite pour la une gestion durable des ressources de l’APAC, l’appui aux activités génératrices de revenus et des activités de sensibilisation et d’appui à la valorisation des savoirs traditionnels.

**Project d’appui à l’APAC de la rivière Atiékégne**

La rivière d’Atiékégne s’étend sur 5000 mètres de long et 500 mètres de large environ soit une superficie qui tourne autour de 25 ha. Elle est un imposant cours d’eau insolite et mystique qui prend source dans une grande dépression d’imposantes latérites et de la pierraille. Cette rivière ne tarit jamais et à l’approche de l’hivernage, elle augmente sensiblement de volume d’eau, avant même l’arrivée des pluies ! La forêt galerie de ce cours d’eau se distinguait par sa flore luxuriante, sa faune abondante et son microclimat. L’objectif global est le renforcement de la gestion des ressources de l’APAC et faciliter sa reconnaissance par les autorités compétentes. Il est prévu des réunions de sensibilisation dans les villages périphériques, des formations sur les codes relatifs à la gestion de l’environnement et en techniques de pépinière, l’acquisition d’équipements pour le comité de surveillance, l’inventaire de la faune et de la flore, la détermination de l’index de sécurité et de résilience, l’élaborations d’un code de conduite pour la une gestion durable des ressources de l’APAC, l’appui aux activités génératrices de revenus et des activités de sensibilisation et d’appui à la valorisation des savoirs traditionnels.